

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MATINÉE EMPLOYEURS DE LA CGSS

UNE MATINÉE EMPLOYEURS POUR CONSOLIDER LA RELATION ENTREPRISES / CGSS

La Caisse Générale de Sécurité Sociale a organisé le 16 novembre une Matinée Employeurs «nouvelle formule» à la NORDEV à destination des entreprises et des tiers déclarants de l'île. Les maîtres mots de cette matinée : découvrir, rencontrer, échanger et partager.

> Des ateliers et des conférences sur l'offre de services de la CGSS étaient proposés aux visiteurs : *être opérationnel avec la DSN, le compte prévention pénibilité, l'accompagnement personnalisé de la CGSS (prévention des risques professionnels et accompagnement des entreprises en difficulté), comment éviter la désinsertion professionnelle des salariés malades ?*

> Deux temps forts ont ponctué cette matinée :

- la **présentation en avant-première du Guide Entreprise de la CGSS** remis aux employeurs.

- l'**accompagnement des entreprises dans la mise en oeuvre de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) par la CGSS.**

Une démarche qui se renouvellera de manière plus régulière afin d'être au plus près des besoins des employeurs et de leur proposer des offres individualisées et adaptées.

LE GUIDE ENTREPRISE

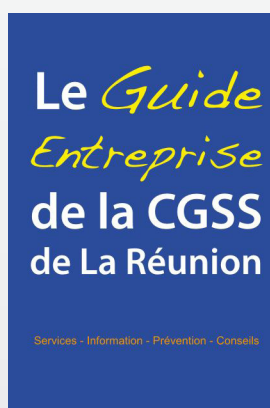
La CGSS a inauguré l'édition de son Guide Entreprise lors de cette Matinée Employeurs. Elaboré en réponse aux attentes exprimées par les chefs d'entreprise lors de focus groupes, ce guide est une initiative de la CGSS Réunion.

Il répertorie l'essentiel **des droits et des devoirs** des employeurs / cotisants de la CGSS. Il les accompagne dans leurs démarches et leur offre :

> un assortiment **des services proposés par la CGSS** : Santé, Retraite, Prévention des Risques Pro, Recouvrement, Service Social

> des éléments facilitateurs pour appréhender la **règlementation** technique de la Sécurité sociale

> **des moyens de contacts dématérialisés et des services en ligne** permettant des réponses rapides, 24h/24, sans se déplacer, avec une traçabilité, un suivi des démarches et une diminution des erreurs grâce à l'automatisation et l'accompagnement en ligne.



Ce guide, outil privilégié d'accompagnement de l'entreprise tout au long de sa vie, **est consultable et téléchargeable sur la page d'accueil de www.cgss.re.**

LA DSN : UNE DÉCLARATION POUR TOUTES LES REMPLACER !



La DSN est un projet majeur du «choc de la simplification» initié en France pour les entreprises. Elle remplacera toutes les déclarations sociales et repose sur la transmission unique, mensuelle, dématérialisée des données issues de la paie et des signalements d'événements. À ce jour, **7 679 entreprises** et **9 311 établissements** sont entrés en DSN à la Réunion.

Un déploiement en plusieurs phases a été nécessaire afin d'assurer le succès de la DSN.

Aujourd'hui nous sommes à la dernière étape, la **phase 3**, qui prépare la généralisation du dispositif. Elle s'appuie sur la sécurisation des phases antérieures et alimentera le compte personnel de formation et le compte pénibilité.

La DSN devient obligatoire pour toutes les entreprises dès janvier 2017.

> **Inscription gratuite et sécurisée sur net-entreprises.fr.**

> **Tous les détails sur www.dsn-info.fr ou au 0811 376 376 (8h-18h heure métropole).**

La Matinée Employeurs illustre la volonté générale de la CGSS d'accompagner dans leurs démarches l'ensemble de ses publics.